

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
CONSEIL MUNICIPAL du 09 Mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le neuf Mars, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 1^{er} Mars 2017

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 1^{er} Mars 2017

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint - Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint - Sandrine LION, 4^{ème} Adjoint - François JOST - Martine BAUDOT - Éric BEC - Louissette TRICHET - Anne-Marie GERVAIS - Marie-Claude JOLY - Brigitte DURAND - Patrick DUVIC - Carole CHEVREUX - Mr Jean-Pierre MONS et Marie-Paule FOUACHE, conseillers municipaux.

POUVOIRS : Mr Jacques CAILLEUX à Mme Régine CATIN ; Mr Éric BEC à Mme Sandrine LION

Secrétaire de séance : Anne-Marie GERVAIS

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 02 Février 2017.

1 - ABBAYE ROYALE

Mr Antoine GODBERT, Directeur Général de l'Abbaye Royale, assisté de Mr Grégory LAHOUTE-BESSIÈRES, Directeur des Relations extérieures, informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un schéma directeur portant sur les différentes actions à mener de 2017 à 2025. Il fait part des orientations qui seront proposées par le Président avant l'été.

2 - SIEMML : Implantation du site de bornes de recharge électrique

La commission voirie donne son accord pour l'implantation d'une borne de recharge électrique sur la place du 8 Mai. Cela concerne les 3 places qui suivent les deux emplacements réservés aux personnes handicapées. Pour l'utilisation de ces bornes il faut souscrire un abonnement et demander un badge par internet sur le site du SIEMML. Les non abonnés peuvent charger et payer avec leur smartphone grâce à l'application téléchargée sur le site.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ▶ **APPROUVE** l'implantation d'un site de bornes de recharge
- ▶ **VALIDE** le lieu désigné par la commission voirie, à savoir place du 8 Mai suite aux 2 places de stationnement des PMR.
- ▶ **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à cette implantation.

3 - SIEMML : Audit énergétique du Foyer Yves Duteil

En Février 2017, un technicien du SIEMML est venu effectuer une analyse énergétique sur le Foyer Yves Duteil. Il en ressort que l'isolation, le chauffage et l'éclairage sont faibles mais la régulation est satisfaisante.

Le technicien nous propose d'effectuer un audit énergétique qui se traduit par une campagne de mesures de puissance électrique pour adapter au mieux le contrat électrique et vérifier s'il n'y a pas de consommations anormales, ainsi que la mise en place d'horloge pour la ventilation des locaux.

Pour réaliser des travaux plus conséquents, type renforcement de l'isolation ou remplacement du chauffage, il est conseillé de faire réaliser un audit énergétique.

Cette étude permettrait d'identifier et de chiffrer un ensemble de préconisations permettant de réduire la consommation d'énergie du bâtiment.